

## Commentaires sur les comptes 2025 et le budget 2026

### DEPENSES

**8061 Frais généraux :** **42.146,16 €** (budget 2025 : 48.310,00 €)

Pour rappel, cela couvre les sous-postes suivants : photocopies, expert comptable, secrétariat social, entretien de matériel, téléphone, assurance travailleurs, assurance véhicules, eau - gaz - électricité, timbres, fournitures de bureau, petit matériel de bureau et informatique, matériel et locations divers, biens d'équipement, entretien des locaux, assurances diverses et autres.

Les postes « charges locatives », « fournitures de bureau informatiques », « assurances RC » et « divers pour fonctionnement » ont été surestimés, ce qui explique la différence entre le budget et le réalisé.

Proposition budget 2026: (45.850 €)

**8062 Personnel :** **370.242,03 €** (budget 2025 : 352.652 €)

Pour l'exercice 2025, les frais de personnel pris en charge par le CR Dyle-Gette sur les subsides de fonctionnement général ont été les suivants, pour notre équipe de base (employés, cotisations patronales) :

- *coordination (1/2 temps - statut APE)* : Jean-Marie Tricot
- *attachée de projets (mi-temps)* : Cathy Delcorps
- *secrétariat - comptabilité (temps plein - statut APE)* : Geneviève Hendrix
- *attaché de projets (temps plein - statut APE)* : Jérémie Guyon
- *coordinatrice adjointe (4/5<sup>e</sup> temps)* : Isabelle Delgoffe
- *attaché de projets (3/5<sup>e</sup> temps)* : François Riguelle

- Pécules de vacances et primes de fin d'année, augmentations dues aux indexations salariales et à l'ancienneté.

- Sont repris également dans ce poste les assurances travailleurs, médecine du travail, mess, vêtements de travail, ...

Les charges salariales liées aux nouveaux recrutements de personnel au sein de l'équipe (*Clément Miramont depuis avril 2023 et Jérôme Herbaut depuis mars 2024*) sont imputées dans les postes n° 8567- convention SPW « EEE/castor » et n° 8568 - convention SPW « inondations » (voir plus bas).

L'ensemble des activités 2025 prestées par le personnel au complet peuvent être consultées dans le « *rapport d'activités 2025 du CRDG* ».

Proposition budget 2026: (365.423,02 €)

**8064 Sessions de suivi :** **1.437,84 €** (budget 2025 : 1.000 €)  
Pour rappel, il s'agit des frais destinés au développement du fonctionnement participatif au sein du CRDG : assemblées générales (réunions du Comité de rivière), réunions de l'Organe d'administration de l'asbl, réunions de groupes de travail...

Proposition budget 2026 : (1.500 €)

**8065 Charges financières :** **2.596,33 €** (budget 2025 : 1.500 €)  
Pour rappel, il s'agit des frais bancaires et des intérêts payés sur le prêt accordé par l'organisme de crédit à finalité sociale Crédal.  
Comme chaque année, les subsides de fonctionnement général RW et PBW sont payés tardivement, ce qui explique le prêt que nous devons souscrire pour gérer notre trésorerie.

*Budget 2026 :* nos prévisions de trésorerie, à la fois pour le fonctionnement général et pour le projet spécifique « *Life Riparias* », indiquent la nécessité de reconduire un prêt bancaire pour l'exercice 2026.

Proposition budget 2026 : (2.500 €)

**8068 Charges camionnettes :** **8.102,68€** (budget 2025 : 7.000 €)  
Pour rappel, il s'agit des frais nécessaires à l'utilisation des véhicules du CRDG : assurance, carburant, taxe, réparations...  
Depuis 2024, le montant se répartit sur 2 véhicules : la camionnette la plus ancienne + utilisation partielle d'une 2ème camionnette en dehors de la période estivale « Riparias », rendue indispensable avec la croissance de l'équipe.

Proposition budget 2026 : (6.000 €)

**8261 Exposition/animations du CR :** **1.895,79 €** (budget 2025 : 2.700 €)  
Pour rappel, les dépenses générées sur ce poste concernent les frais liés à l'itinérance de l'expo du CRDG (yc la tenue de nos stands) et aux animations jeune public (scolaire et extrascolaire).

Proposition budget 2026 : (1.500 €)

**8263 Panneaux nominatifs CE:** **0 €** (budget 2025 : 500 €)  
Projet à nouveau reporté, par manque de temps.

Proposition budget 2026 : (500 €)

**8265 Journées wallonnes de l'eau :** **4.474,87 €** (budget 2025 : 5.000 €)  
Pour rappel, les dépenses générées pour les JWE sont couvertes en grande partie par un subside spécifique octroyé par la RW (voir les recettes en 9073).

Proposition budget 2026 : (4.000 €)

**8269 Poissons en classe : 243,49 € (budget 2025 : 500,00 €)**

La 4<sup>ème</sup> édition s'est déroulée au bénéfice de l'école « Le bon départ » de Walhain.  
La prochaine édition est prévue pour 2027.

Proposition budget 2026 : (/ €)

**8271 Supports communication riverains : 91,94 € (budget 2025 : 100 €)**

Pour rappel, il s'agit de la production d'une fiche de sensibilisation destinée aux propriétaires de chevaux. Le projet est en cours de finalisation.

*Budget 2026* : un montant est réservé pour un nouveau tirage de publications du CRDG.

Proposition budget 2026 : (500 €)

**8275 Kayak : 405,46 € (budget 2025 : / €)**

L'événement de la descente de la Dyle en kayak aura lieu le week-end des 28 & 29 mars 2026.

Le montant de 2025 correspond au site internet kayak et sera récupéré via les recettes .

*Budget 2026* : il n'est pas prévu de dépenses particulières imputables au CRDG pour cette édition-ci. Les frais avancés seront récupérés via les recettes.

Proposition budget 2026 : (/ €)

**8363 Coordination des 14 CR : 14.637,36 € (budget 2025 : / €)**

Pour rappel, il s'agit de renforcer la coordination des 14 CR de Wallonie, au travers de groupes de travail thématiques inter CR.

Les dépenses générées par le CRDG sont couvertes par un subside spécifique octroyé par la RW (voir recettes en 9073).

La poursuite de ce projet n'était cependant pas garantie au moment de l'adoption du budget.

Un subside de 7.134,28 € a finalement été attribué en cours d'exercice.

La différence entre les dépenses et le subside octroyé nous a été remboursée par les autres CR de Wallonie (voir les recettes en 9074).

Proposition budget 2026 : (8.285,72 €)

**8461 Aide aux projets locaux : 1.124,00 € (budget 2025 : 2.300 €)**

Les dépenses correspondent à :

- la réalisation d'un DVD sur la thématique du nettoyage des déchets en cours d'eau.
- la pose de panneaux didactiques dans la réserve naturelle des anciennes sucreries à Genappe.

*Budget 2026* : le projet 2025 de pose d'un panneau didactique à Ramillies sur la ligne de crête séparant les bassins versants Escaut/Meuse le long du RAVeL a été reporté, faute de temps. Nous l'avons réinscrit au budget.

*Proposition budget 2026 :* *(500 €)*

**8562 Gestion des invasives :** **40.083,17 €** (budget 2025 : 30.000 €)

C'est la 16<sup>ème</sup> année que le Brabant wallon octroie au CRDG un subside complémentaire de 30.000 € pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (voir les recettes en 9073). Les principales dépenses réalisées sur ce poste continuent à être utilisées pour l'engagement d'ouvriers à temps-plein de mi-juin à mi-septembre. La différence avec le montant budgété correspond à l'intervention du CRDG en lien avec des commandes des Communes de Genappe (8.500 €) et de Villers la Ville (5.614 €), qui nous sont parvenues en cours d'année (voir les recettes en 9073).

*Proposition budget 2026 :* *(30.000€)*

**8565 Nettoyage des cours d'eau:** **8.737,24 €** (budget 2025 : 4.000,00 €)

Pour la 9<sup>ème</sup> année de suite, le CRDG continue à passer des commandes de chantiers de nettoyage des cours d'eau à Aer Aqua Terra, ce qui permet aussi de favoriser les team building avec les entreprises.

De plus, 2 contrats de bénévolat ont été reconduits courant 2025.

Etant donné les incertitudes budgétaires pour l'exercice 2025, l'aide financière du CRDG à Aer Aqua Terra a été scindée en 2 phases : le montant proposé au budget couvrant la période janvier à juin. Un second contrat de sous-traitance a pu être conclu en cours d'année.

*Budget 2026* : pour des raisons financières, nous sommes tenus de réduire le soutien accordé à Aer Aqua Terra.

*Proposition budget 2026 :* *(4.000 €)*

**8566 Pollutions accidentelles:** **141,87 €** (budget 2025 : 200,00 €)

Le projet suit désormais sa vitesse de croisière.

*Proposition budget 2026 :* *(150 €)*

**8567 Convention « EEE/castor » :** **72.296,92 €** (budget 2025 : 13.317,40 €)

Pour rappel, les frais générés par ce projet sont couverts par une subvention spécifique (65.000 euros annuels) de la RW (voir les recettes en 9073).

Pour rappel, la convention 2023-2024 a d'abord été renouvelée pour une période de 1 an (du 01/04/24 jusque 31/03/25), entre la RW et les 14 contrats de rivière de Wallonie, pour une série de missions en lien avec la surveillance des espèces exotiques envahissantes et de certains rongeurs en bord de cours d'eau (castor...). Suite à la mise en place du nouveau gouvernement wallon, la convention a d'abord été prolongée, en cours d'année, pour une durée de 3 mois (du 01/04/25 jusqu'au 30/06/25), puis à nouveau pour une durée de 6 mois (du 01/07/2025 jusqu'au 31/12/2025). Cela explique la grande différence entre le budgété et le réalisé.

Le budget initial correspondait à la part 2025 de la convention 2024-2025.

Budget 2026 : le 5 décembre 2025, le Gouvernement wallon a confirmé la convention - "Espèces exotiques envahissantes et cohabitation avec le castor", en la prolongeant jusqu'au 31 décembre 2030. Un renouvellement annuel reste nécessaire pour raisons administratives, mais la trajectoire budgétaire a bien été validée sur 5 ans.

Proposition budget 2026 : *(73.700 €)*

**8568 Convention « Inondations » :** **78.459,65 €** (budget 2025 : 42.857 €)

Pour rappel, les frais générés par ce projet sont couverts par une subvention spécifique (80.000 euros annuels) de la RW (voir les recettes en 9073).

Pour rappel, cette nouvelle convention a été conclue fin 2023 entre la RW et les 14 contrats de rivière de Wallonie, pour une série de missions en lien avec la thématique de la culture du risque inondations.

Suite à la mise en place du nouveau gouvernement wallon, la convention a d'abord été prolongée, en cours d'année, pour une durée de 6 mois (du 01/01/25 jusqu'au 30/06/25), puis à nouveau pour une durée de 6 mois (du 01/07/2025 jusqu'au 31/12/2025). Cela explique la grande différence entre le budgété et le réalisé.

*Budget 2026 :* le 5 décembre 2025, le Gouvernement wallon a confirmé la convention, nouvellement nommée « renforcement de la résiliencedu territoire face aux inondations », en la prolongeant jusqu'au 31 décembre 2030. Un renouvellement annuel reste nécessaire pour raisons administratives, mais la trajectoire budgétaire a bien été validée sur 5 ans.

Proposition budget 2026 : *(80.000 €)*

**8660 à 8669 Life Riparias:** **57.133,97 €**

Comme prévu, il s'est agi pour la 3<sup>ème</sup> année dans le projet de frais de personnel d'équipe d'ouvriers (3 ouvriers en l'occurrence !) durant la période de juin à

septembre. Des frais de personnel (Geneviève Hendrix et Jérémie Guyon) viennent s'ajouter aux dépenses. Pour rappel, les frais encourus sont couverts intégralement par les subsides Riparias en provenance de l'Europe et de la RW (voir les recettes en 9660).

*Budget 2026* : le budget étant encore plus limité pour cette dernière année du projet, le montant inscrit permet cette fois-ci de couvrir principalement les frais de personnel pour 2 ouvriers et 1 étudiant durant la période estivale.

*Proposition budget 2026 :* *(41.500 €)*

**8961-62 Autres activités générales :** **2.467,26 €** (budget 2025 : 2.500 €)

Pour rappel, il s'agit de dépenses que l'on ne peut pas attribuer à un projet spécifique du CRDG et qui ne rentrent pas non plus dans le cadre des frais généraux de fonctionnement (frais de déplacement, petit matériel ...).

*Proposition budget 2026 :* *(2.500 €)*

**8963 Signature du PA 26-28** / € (budget 2025 : / €)

*Budget 2026* : cérémonie de signature du Programme d'actions 2026-2028, le 23 avril à Perwez.

*Proposition budget 2026 :* *(2.500 €)*

**8964 Histoire(s) en Gette** / € (budget 2025 : / €)

*Budget 2026* : il s'agit des frais d'impression pour ouvrage consacré aux rapports entre les habitants du bassin de la Gette et leurs cours d'eau dans le passé. Les historiens locaux ont collaboré à la rédaction de l'ouvrage, similaire à celui publié en 2005 « Histoire(s) en Dyle ».

*Proposition budget 2026 :* *(2.000 €)*

## RECETTES

### 9073 Subventions :

**Journées Wallonnes de l'Eau (RW):** 4.000 € (budget 2025 : 4.000 €)

Proposition budget 2026 : (4.000 €)

**La Wallonie :** 175.700,80 € (budget 2025 : 168.790,49 €)

Pour rappel, il s'agit de la subvention régionale annuelle indexée octroyée pour le fonctionnement général du CRDG dans le cadre de la mise en œuvre de ses PA 2023-2025 et 2026-2028.

Proposition budget 2026 : (178.332,69€)

**Le Brabant wallon:** 179.549,67 € (budget 2025 : 179.549,67 €)

Pour rappel, il s'agit de la subvention provinciale annuelle indexée octroyée pour le fonctionnement général du CRDG dans le cadre du contrat de gestion conclu pour la période 2025-2027 entre le Brabant wallon et notre asbl CRDG.

Proposition budget 2026 : (182.007,35 €)

**Partie Invasives BW:** 30.000 € (budget 2025 : 30.000 €)

Pour rappel, il s'agit de la subvention annuelle complémentaire, inscrite au contrat de gestion entre le Brabant Wallon et le CRDG, accordée à titre d'intervention dans les frais relatifs aux travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Proposition budget 2026 : (30.000 €)

**Province de Liège :** 3.315 € (budget 2025 : 3.315 €)

Pour rappel, il s'agit de la subvention provinciale annuelle accordée au CRDG dans le cadre de la mise en œuvre ses PA 2023-2025 et 2026-2028.

Proposition budget 2026 : 3.315 €

**Primes APE :** 75.200,84 € (budget 2025 : 75.000 €)

Pour rappel, il s'agit de la prime APE accordée par le Forem pour Jean-Marie Tricot, Geneviève Hendrix et Jérémie Guyon.

Proposition budget 2026 : 75.000 €

**Coordination des 14 CR de Wallonie (RW) :** 7.134,28 € (budget 2025 : /)

Pour rappel, il s'agit d'une convention pour pourvoir remplir des missions supplémentaires destinées à renforcer la coordination des 14 CR de Wallonie.

La convention n'était pas garantie lors de l'élaboration du budget.  
Nous avons reçu un subside de 7.134,28 € et des remboursements de frais de la part d'autres CR pour un montant de 5.551 €

Proposition budget 2026 : (8.285,72€)

**Convention RW « *EEE/castor* » :** 66.888,82 € (budget 2025 : 13.317,40 €)  
Il s'agit du subside de la convention conclue entre la RW et les 14 contrats de rivière de Wallonie (voir les dépenses en 8567).

Le budget initial correspondait à la part 2025 de la convention 2024-2025.  
Deux prolongations successives ont été conclues en cours d'année.

*Budget 2026 :* le 5 décembre 2025, le Gouvernement wallon a confirmé la convention - "Espèces exotiques envahissantes et cohabitation avec le castor", en la prolongeant jusqu'au 31 décembre 2030. Un renouvellement annuel reste nécessaire pour raisons administratives, mais la trajectoire budgétaire a bien été validée sur 5 ans.

Proposition budget 2026 : (65.000 €)

**Convention RW « *Inondations* » :** 78.459,65 € (budget 2025 : 42.857 €)  
Il s'agit du subside de la nouvelle convention conclue entre la RW et les 14 contrats de rivière de Wallonie (voir les dépenses en 8568).

Le budget initial correspondait à la convention prolongée pour une durée de 6 mois (du 01/01/25 jusque au 30/06/25).  
Une deuxième convention a été conclue en cours d'année pour la période du 01/07/25 au 31/12/25

*Budget 2026 :* le 5 décembre 2025, le Gouvernement wallon a confirmé la convention, nouvellement nommée « renforcement de la résilience du territoire face aux inondations », en la prolongeant jusqu'au 31 décembre 2030. Un renouvellement annuel reste nécessaire pour raisons administratives, mais la trajectoire budgétaire a bien été validée sur 5 ans.

Proposition budget 2026 : (80.000 €)

**Life Riparias :** 67.436,89 €  
Pour rappel, les subsides pour le projet Riparias proviennent de l'Europe et de la Wallonie.

Les montants de 2025 ont été prélevés sur les deux avances de reçue de l'Europe en 2021 et 2024 (2 x 51.414 €).

Quant au montant en provenance de la Wallonie, ils sont payés au fur et à mesure des justifications des dépenses.

Proposition budget 2026 : (63.804,51€)

**9074 Autres produits d'exploitation :** **23.635,06 €** (budget 2025 : / €)

Les recettes de ce poste correspondent principalement à :

- les commandes passées par la Ville de Genappe et de Villers-la-Ville au CRDG pour le traitement de la Berce du Caucase et de la Balsamine de l'Himalaya sur leurs territoires (+/- 14.000 €)
- les remboursements d'autres CR pour les avances de frais réalisés pour la Coordination des 14 CR de W (voir dépenses en 8363 et recettes en 9073)

Proposition budget 2026 : 0 €

**Agrément RW associations environnementales** / € (budget 2025 : / €)

Voir l'Arrêté du GW du 15 mai 2014 relatif à la reconnaissance et au subventionnement structurel des associations environnementales.

Proposition budget 2026 : 3.000 €